DLP 29-8-88036361

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL : 70 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 862 20 30

Circonscription "RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

27 Avril 1983 N° de série continue 14 Bulletin n° 8

Suite à un oubli, la fiche photos annoncée dans notre dernier Bulletin et concernant les maladies des céréales n'a pas été jointe. Nous vous la faisons parvenir aujourd'hui.

Conservez cette fiche et utilisez la pour reconnaître les maladies présentes sur vos parcelles afin de raisonner les traitements.

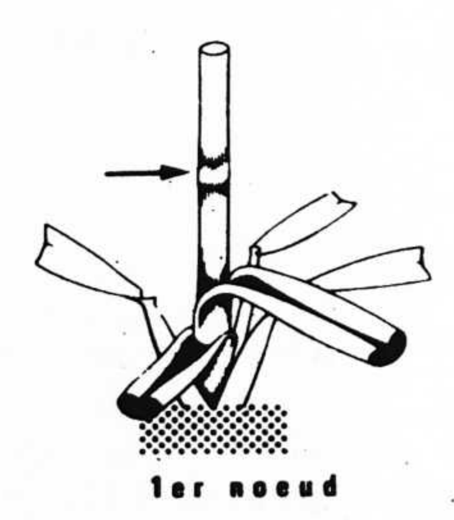
Nous vous faisons également parvenir une fiche concernant les maladies du colza. La possession de cette fiche, que nous vous conseillons également de conserver, vous permettra d'identifier plus facilement les symptômes que vous êtes susceptibles d'observer sur vos parcelles.

Attention ! Cette fiche a pour objectif de vous informer sur un problème dont on parle beaucoup mais il faut savoir que les risques sont très limités dans notre région.

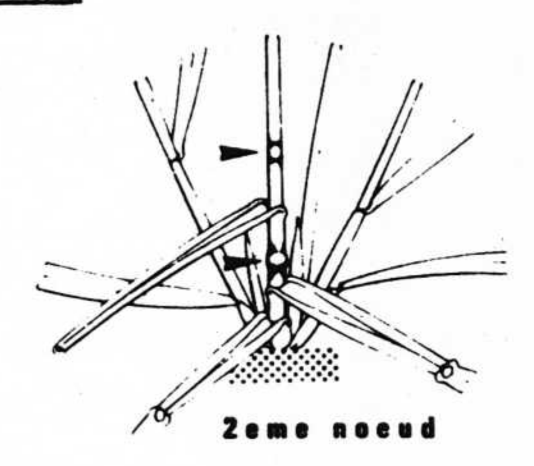
CÉRÉALES

INFORMATIONS S.P.V. - I.T.C.F.

TRAITEMENTS FONGICIDES



1er noeud



2eme noeud

ORGE

Les cultures sont au stade 1 noeud ou 2 noeuds selon les régions.

La période humide que nous traversons favorise le développement de la rhynchosporiose qui est actuellement la maladie dominante. Il convient donc d'être vigilant vis-à-vis de cette maladie qui, en conditions favorables, peut se développer très rapidement et provoquer de gros dégâts.

Dans notre précédent Bulletin nous vous avons conseillé de traiter les parcelles atteignant le stade 1 noeud et où la maladie était observée.

Pour les cultures sur lesquelles une application fongicide n'a pas encore été réalisée ces préconisations restent valables.

P30

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gerant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 477 AD

La spécialité commerciale utilisée devra obligatoirement contenir une matière active efficace contre la rhynchosporiose (voir le tableau sur notre précédent Bulletin).

Les maladies du pied sont actuellement peu abondantes sur orge.

BLE

Le stade 2 noeuds est atteint dans les situations les plus précoces. C'est à partir de ce stade que l'on peut envisager une intervention fongicide.

Nous vous rappelons que celle-ci se justifie si plus de 25 % des talles sont atteintes par une maladie du pied (voir photos).

Sur blé, le traitement réalisé actuellement à la montaison vise surtout les maladies du pied. Le produit utilisé devra donc contenir du carbendazime ou du thiophanate-méthyl associé à une matière active efficace contre les maladies du feuillage dont la plus à craindre est la septoriose : à la montaison, le manèbe ou le mancozèbe suffisent généralement pour assurer une protection satisfaisante.

Si des symptômes d'attaque précoce de septoriose sont observés ou si on se situe sur des parcelles dont on espère un très bon rendement on peut employer des matières actives plus performantes (captafol, chlorothalonil, propiconazole, prochloraz, association carbendazime + soufre + manèbe, association carbendazime + mancozèbe + fenpropimorphe).

Actuellement, pour les maladies du pied, le seuil de traitement est dépassé pour environ 20 % des parcelles. La septoriose est observée dans 10 % des cas.

Sur blé comme sur orge nous vous rappelons que les risques de développement des maladies sont plus importants dans les parcelles :

- semées tôt à l'automne
- à forte densité de semis
- sur lesquelles une forte fumure azotée a été apportée
- dont le précédent cultural a laissé un reliquat azoté important (légumineuses, prairies...)

Les observations sont donc à faire en priorité sur ces parcelles les plus exposées (examiner 40 talles en divers endroits de la parcelle).

Pour ces traitements à la montaison il est conseillé : - d'appliquer 250 à 400 litres de bouillie par hectare - d'obtenir une pression de 3 à 3,5 kg - d'utiliser des buses pinceaux ou miroir

Si les seuils de traitement ne sont pas atteints refaire une observation une semaine plus tard.

P31